Prix OCTAS - Culture et Société

Réseau Action TI Édition 2016 Mes services municipaux Municipalité culturelle de l'année

Grands Prix Desjardins de la culture / Édition 2016 **Culture Lanaudière**

Prix Jean-Paul-L'Allier

Chantal Deschamps, récipiendaire Ordre des urbanistes

3e position - Taux de participation Capsana Édition 2017

Défi Santé

Plume de bronze **ACMQ** Édition 2017

Campagne de promotion

Dès septembre, à titre de projet pilote

Diminution des limites de vitesse à 40 km/h dans certains secteurs

Après avoir sondé sa population sur la sécurité des usagers de la route dans les quartiers de la municipalité, la Ville de Repentigny annonce le déploiement d'un projet pilote visant à diminuer la limite de vitesse à 40 km/h dans certains secteurs du territoire et à 30 km/h aux abords des parcs.

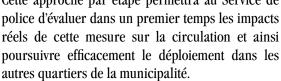
Un projet pilote pour septembre 2017

du Québec

Ces mesures d'atténuation s'implanteront d'abord dans deux zones résidentielles ciblées. Ainsi, dès septembre, la limite de vitesse passera de 50 km/h à 40 km/h dans les rues situées à l'intérieur des quadrilatères formés par les collectrices suivantes : le boul. Industriel, le boul. L'Assomption, la rue Valmont et l'autoroute 40 dans le secteur Repentigny, et la rue Saint-Paul, le boul. le Bourg-Neuf, le boul. J.-A.-Paré et la voie ferrée dans le secteur Le Gardeur. De plus, à l'intérieur de ces

> zones, les rues limitrophes aux parcs Jean-Claude-Crevier, Laverdière et Lefebvre seront soumises à une limite de vitesse de 30 km/h. Tout au long du projet pilote, des agents patrouilleurs seront présents dans ces deux secteurs afin de sensibiliser les usagers au respect des nouvelles limites.

> Cette approche par étape permettra au Service de



Quartiers sécuritaires, une priorité

«La relation qui lie la vitesse, les risques d'accident et leur finalité n'est plus à démontrer. Nous croyons que la diminution des limites permises dans les secteurs résidentiels, doublée de nos actions de prévention, contribuera à réduire la vitesse de conduite des automobilistes et ainsi à renforcer le sentiment de sécurité des Repentignoises et des Repentignois», indique la mairesse, Mme Chantal Deschamps.

Répondre aux préoccupations citoyennes

En juillet dernier, près de 230 citoyens ont répondu au sondage En sécurité dans nos quartiers via la plateforme Parlons Repentigny et ont démontré être préoccupés par la sécurité des piétons et des cyclistes qui circulent sur le territoire. Des centaines de commentaires et de suggestions ont été partagés, puis analysés. Forte de cette communication avec sa population, la Ville de Repentigny lance un message très clair avec le déploiement de ce projet pilote. «Nos avons écouté et maintenant, nous agissons. Avec ce nouvel outil de consultation virtuelle, nos concitoyennes et nos concitoyens ont plus que jamais un rôle déterminant à jouer dans le développement d'une Ville à leur image et cette initiative de sécurité urbaine en est une preuve concrète», ajoute Mme Deschamps.

Une stratégie déployée sur trois ans

La modification des limites de vitesse dans certains secteurs s'inscrit dans une stratégie d'atténuation de la vitesse qui se déploiera jusqu'en 2019. Cette dernière mènera à la création, sur l'ensemble du territoire, de zones de 30 km/h aux abords des parcs, à l'image des zones scolaires, et à la diminution de la



▲ Des mesures d'atténuation de vitesse seront déployées progressivement sur le territoire au cours des trois prochaines années. Sur la photo, les membres de la commission Sécurité urbaine qui ont contribué à l'élaboration de cette stratégie.

limite de vitesse à 40 km/h pour les rues résidentielles situées entre des collectrices. À ces actions s'ajoute la poursuite de plusieurs initiatives de sensibilisation, notamment l'installation de stèles radar et de brigadiers statiques.

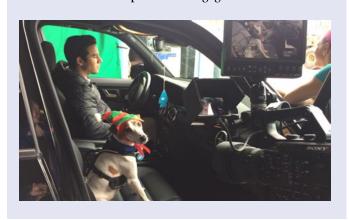
Rappelons qu'au cours des dernières années, de nombreuses mesures ont été prises par la Ville de Repentigny afin de rendre les voies de circulation plus sûres. On remarque d'ailleurs une baisse des accidents de 30 % entre 2011 et 2016 sur le territoire desservi par le Service de police de Repentigny, ainsi qu'une diminution des infractions reliées aux grandes vitesses. «Ces résultats nous démontrent que nos efforts et nos stratégies portent leurs fruits. Le travail se poursuit cet automne et promet d'offrir aux cyclistes, aux piétons et aux automobilistes un milieu de vie encore plus sécuritaire », mentionne M. Raymond Hénault, conseiller municipal et président de la commission Sécurité urbaine.

Campagne de sécurité urbaine : du nouveau pour l'automne

Le 13 août dernier marquait la fin de la 3e édition du Défi bonne conduite. Mais attention, dès l'automne, la campagne de sécurité urbaine reprend du service et cette fois, elle vous encourage à adopter de bons comportements citoyens!

Des SMS au volant en passant par le respect des horaires d'arrosage et le déneigement, neuf thématiques ayant trait au civisme, à la sécurité sur nos routes et au respect de la règlementation municipale seront abordées dans de courtes vidéos aux accents sympathiques. D'ailleurs, peutêtre avez-vous croisé notre équipe de tournage et sa vedette canine cet été dans les rues de Repentigny...

Dès septembre, suivez les aventures d'un toutou pas comme les autres! Plusieurs prix seront à gagner. Restez à l'affût!







Projet pilote 40 km/h Projet pilote 30 km/h 30 km/h existant





















Repentigny, au cœur de votre quotidien

L'adoption récente du projet de loi 122 par le gouvernement du Québec, visant la reconnaissance des gouvernements de proximité, marque un tournant important, voire historique pour le monde municipal. C'est là la consécration d'un travail de longue haleine accompli par les élus locaux afin de se doter d'une plus grande autonomie et de pouvoirs additionnels, propices à offrir une meilleure prestation de services aux citoyennes et aux citoyens. Concrètement, à Repentigny, ces nouveaux outils législatifs permettront de répondre plus rapidement et de façon mieux adaptée à vos préoccupations en matière de sécurité publique, par exemple, ou encore de renforcer la démocratie locale et la participation citoyenne dans nos prises de décision.

En plus d'élargir notre champ d'action, la loi 122 dispose également d'un Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) dont Lanaudière bénéficiera pour son développement économique. Le dynamisme d'une Ville est intrinsèquement tributaire de sa vitalité économique. Repentigny n'y fait pas exception. Grâce à une enveloppe de 20 M \$ sur cinq ans, le FARR contribuera à la réalisation de projets porteurs, et ce, selon les priorités régionales identifiées par les élus et les partenaires locaux. Que ce soit en matière d'éducation, d'innovation technologique ou d'entrepreneuriat, notre municipalité, ainsi que celles qui composent la MRC de L'Assomption, profiteront de cette aide financière pour y intégrer des projets susceptibles d'engendrer des retombées significatives pour l'ensemble de notre communauté.

Notre administration déploie les efforts nécessaires afin de servir vos intérêts et améliorer votre bien-être puisqu'après tout, Repentigny est au cœur de votre quotidien!

La programmation estivale bat son plein

Encore cette année, notre administration s'est surpassée en élaborant une programmation estivale haute en couleur, qui a connu jusqu'à présent une effervescence sans précédent. Vous avez été nombreux à profiter de nos parcs et de nos nouveaux jeux d'eau, en plus d'avoir participé aux événements incontournables de l'été repentignois que sont la Virée de la mairesse, la Fête nationale, le Gala Plamondon avec la Sinfonia de Lanaudière, Mon Festival, le Rendez-vous estival de Le Gardeur, les croisières patrimoniales ou encore l'activité littéraire Au Fil de l'eau, au fil des mots pour ne nommer que ceux-là.

Cette belle programmation, riche et variée, se poursuit jusqu'en octobre prochain. À voir, l'exposition d'autos anciennes, la 32^e édition des Internationaux de tennis junior Banque Nationale, sans oublier l'Oktoberfest de Repentigny, la Fête au Petit Village, la Course Les Aspirants et l'exposition de Jean-Claude Poitras.

Enfin, n'hésitez pas à partager vos coups de cœur de cet été par le biais de notre plateforme Parlons Repentigny!

Prudence sur les routes

À l'aube de la rentrée scolaire, la Ville a mis sur pied un projet pilote afin d'atténuer les limites de vitesse aux abords des parcs et des quartiers résidentiels. Ces mesures viendront assurément améliorer notre bilan routier déjà fort positif. Soyez assurés que nous poursuivrons dans cette voie!

La mairesse

La mairesse Chantal Deschamps, Ph. D.

L'été Poitras se poursuit jusqu'au 15 octobre

L'exposition Jean-Claude Poitras et toutes les activités qui l'entourent, se poursuivent jusqu'au 15 octobre. Ne manquez pas la programmation haute en couleur de l'été Poitras!

Sur le chemin du Roy, au fil de mes escales, l'exposition consacrée à l'artiste multidisciplinaire Jean-Claude Poitras, a lieu au Centre d'art Diane-Dufresne. L'artiste y dévoile son parcours et ses multiples talents de créateur, de son enfance à aujourd'hui avec Expo 67 comme révélateur.

En découvrant cette grande exposition, vous courez la chance de gagner un forfait VIP comprenant notamment une virée de magasinage en compagnie de Jean-Claude Poitras. Pour multiplier vos chances de l'emporter, devenez membre du Centre d'art Diane-Dufresne. Le nom du gagnant sera tiré le 13 septembre lors d'une grande soirée VIP en compagnie de l'artiste aux Galeries Rive Nord.

De plus, le 30 septembre, dans le cadre des Journées de la culture, prenez le thé en compagnie du célèbre designer et assistez à sa conférence sur l'histoire de la mode au Québec et à l'international.



Jean-Claude Poitras faisant escale au Centre d'art Diane-Dufresne.

Ateliers

Plusieurs ateliers seront offerts au Centre d'art Diane-Dufresne au cours des mois de septembre et d'octobre.

Le 9 septembre, un atelier sera dédié à la confection de bijoux textiles. Le 24 septembre, les enfants pourront s'initier à l'art textile en brodant un étui à crayons original en laine feutrée pour la rentrée scolaire. Le 7 octobre, participez à un atelier d'initiation au shibori, en présence de Jean-Claude Poitras, et explorez cette technique ancestrale en fabriquant quelques échantillons sur fibres naturelles au moyen de teinture indigo. Enfin, le 15 octobre, les enfants pourront fabriquer un mobile coloré fait à partir de fibres textiles variées.

Plus d'informations sur ville.repentigny.qc.ca

Un iPad Pro à gagner

Participez à notre concours «selfie»

Participez à notre concours «Prêt, tout près, j'y étais!» jusqu'au 17 septembre et courez la chance de gagner un iPad Pro.



Il suffit de vous inscrire sur la page Facebook de Récréotourisme Repentigny en remplissant le formulaire et de nous faire parvenir une photo de vous devant l'un des nombreux pointeurs géants situés dans la ville.

Les photos seront affichées dans la galerie du concours et pourront être partagées sur les réseaux sociaux avec le mot clé #JYETAIS.

Les pointeurs géants se trouvent dans des lieux touristiques notables : le parc Saint-Laurent, le Centre d'art Diane-Dufresne, le moulin à vent Grenier, le parc de l'Île-Lebel ou encore à l'angle des rues du Petit Village et boul. Brien. Vous pouvez également trouver le pointeur géant mobile qui se déplace sur le territoire au rythme des grands événements.

Plus d'informations sur recreotourismerepentigny.com

29, 30 septembre et 1er octobre

Les Journées de la culture

Pour les Journées de la culture 2017, la Ville de Repentigny voit les choses en grand et célèbre les arts sous toutes leurs formes.

Pendant les trois jours

De 10 h à 16 h, partez à la découverte du patrimoine de Repentigny en visitant trois lieux emblématiques de la région : le moulin Grenier, l'église de la Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie et, pour la première fois cette année, les cimetières de la Purification et de Saint-Paul-l'Ermite.

En effet, deux circuits dans ces cimetières sont maintenant disponibles aux utilisateurs d'appareils IOS et Android, à l'aide de l'application mobile gratuite Baladodécouverte.

Que vous vouliez explorer le circuit dans son ensemble ou simplement faire un survol des informations et des photos, cette plateforme vous permettra de découvrir, à votre rythme, les informations et les particularités des cimetières de Repentigny.

Le samedi 30 septembre

Un grand rassemblement culturel repentignois aura lieu le samedi 30 septembre de 10 h à 16 h au Centre d'art Diane-Dufresne, en collaboration avec les organismes de chez nous. Selon les conditions météorologiques, cet événement aura lieu sur le parvis ou à l'intérieur du centre d'art.

À 14 h, le Créalab accueille les élèves et les étudiants pour une activité de dessin au henné biologique. Une occasion d'en apprendre un peu plus sur cet art d'Afrique du Nord!

Une multitude d'ateliers et de démonstrations offerts par les organismes auront lieu pendant cette journée. Vous pourrez également profiter de votre présence au Centre d'art Diane-Dufresne pour visiter l'exposition de Jean-Claude Poitras et vous laissez aller à la créativité dans le coin détente et dessins mandala aménagé pour l'occasion.

Toute la programmation sur ville.repentigny.qc.ca



Secteur du Petit Village : nouvelle signalisation

À compter du 21 août prochain, les automobilistes qui circulent en direction est sur le boulevard Lacombe lors du retour à la maison devront demeurer sur cette voie pour atteindre le pont Rivest.

Une nouvelle signalisation sera installée dans le secteur du Petit Village et s'appliquera du lundi au vendredi, de 16 h à 19 h :

- Obligation de virage à gauche à l'intersection des rues du Village et Saint-Paul;
- Interdiction de virage à droite sur la rue Saint-Paul Nord à l'angle de la rue Alice-Forest;
- Interdiction de virage à droite au feu rouge sur la rue Saint-Paul Nord à l'intersection du boulevard Lacombe.

Sécurité accrue et quiétude des résidents

Ces mesures visent à contrôler la circulation en période de pointe dans le secteur du Petit Village, particulièrement dense depuis l'arrivée du Train de l'Est en novembre 2015. Ainsi, les automobilistes ne pourront désormais plus atteindre le boulevard Brien par la rue du Village lors du retour à la maison.

Une étude de la circulation réalisée plus tôt cette année a démontré qu'environ 150 voitures empruntent quotidiennement ce chemin pour rejoindre le pont Rivest. « Cette affluence compromet non seulement la quiétude des habitants de ce quartier résidentiel



et patrimonial, mais également leur sécurité», indique le conseiller municipal du district, M. Normand Urbain. Une consultation menée auprès des quelque 140 citoyens du secteur en mars dernier a d'ailleurs permis au Service de police de bien cerner la problématique et ainsi de proposer des solutions tangibles et durables.

Précisons que le non-respect de cette nouvelle signalisation, comme partout sur le territoire, constitue une infraction au Code de sécurité routière et pourrait entraîner une amende de 100 \$ en plus des frais.

Un citoyen averti en vaut deux!

Serez-vous rejoints en situation d'urgence?

En temps de mesure d'urgence, la Ville utilise son système d'appels automatisés (SAM) pour rejoindre une partie ou la totalité de sa population. Bien que cet outil regroupe plus de 30 000 coordonnées, il est de la responsabilité des citoyennes et des citoyens de vérifier s'ils y figurent ou d'y mettre à jour leurs informations.

Pour vérifier que vous faites partie du système ou pour apporter une modification à votre dossier, veuillez suivre les étapes cidessous :

- Rendez-vous sur ville.repentigny.qc.ca;
- Cliquez sur l'onglet Service automatisé de messagerie (SAM) dans la section Liens rapides;
- Cliquez sur le bouton Mot de passe oublié
 *Pour les nouveaux résidents, cliquez sur Nouveau compte;
- Prenez connaissance des modalités d'inscription et entrez le code affiché;
- Inscrivez au bas du formulaire votre numéro de téléphone filaire ou celui qui figure dans le système (une fois dans votre dossier, vous pourrez en ajouter d'autres à votre fiche) et cliquez sur *Appelez-moi* à ce numéro;
- Demeurez près du téléphone dont vous avez entré le numéro, car le système vous contactera rapidement afin de vous transmettre votre mot de passe;
- Une fois votre mot de passe en main, entrez-le dans la case correspondante, sous la section Accéder à mon dossier;
- Si votre fiche est vide, complétez-là en prenant soin d'y ajouter d'autres numéros si désiré;
- Si votre fiche contient déjà vos informations, vérifiez que tout est exact ou apportez les modifications nécessaires;
- Cliquez sur Sauvegarder, puis Déconnexion ;
- Prenez bien en note votre mot de passe, car il vous permettra de consulter votre fiche en tout temps.

Pour toute question ou demande, veuillez téléphoner au 450 470-3530 et laissez vos coordonnées sur la messagerie vocale. Un représentant vous rappellera dans les meilleurs délais.

Appelez le 911 si:

- Une situation d'urgence est en cours (bataille, vol qualifié, accident, individu suspect, etc.);
- Vous avez été victime d'un crime (vol dans une résidence, fraude, voies de fait, vandalisme, etc.);
- Une vie est en danger (personne malade, blessée, ou suicidaire, individu armé, etc.);
- Vous voulez signaler un incendie;

 Il y a un besoin rapide de la présence de policiers, de pompiers ou du service ambulancier.

Lorsque le préposé au 911 répond, indiquez immédiatement :

- L'endroit de l'événement et la nature de l'urgence;
- De quel endroit vous appelez;
- Le préposé vous demandera de répondre à quelques questions qui sont nécessaires pour déterminer si la situation requiert plusieurs intervenants d'urgence (pompiers, ambulanciers, policiers).

Il peut arriver, selon la gravité de la situation, qu'aussitôt l'endroit identifié, le préposé achemine les secours avant de poser ses questions supplémentaires.

Situations non urgentes

Plusieurs personnes composent le 911 pour signaler un événement qui ne concerne pas les policiers, les pompiers ou les ambulanciers.

Par exemple, lors d'un tremblement de terre ou lors de panne de courant, si des dizaines de personnes contactent le 911 pour s'informer de ce qui se passe, celles qui sont en réelle situation d'urgence peuvent avoir de la difficulté à joindre le service.

Renseignements d'intérêts policiers

Vous pouvez en tout temps et de manière anonyme transmettre au Service de police des renseignements concernant une activité suspecte ou de nature criminelle non urgente ou non en cours en composant le 450 470-3600.

Ne pas composer le 911 pour :

- Une fausse alarme : communiquez avec votre compagnie d'alarme afin qu'elle puisse confirmer votre mot de passe;
- Une panne de courant : pour signaler une panne de courant ou obtenir un délai de rétablissement du service, communiquez avec Hydro-Québec au 1 800 790-2424.

Pour des renseignements utiles concernant les pannes de courant, consultez la section *Info-Pannes* du site internet de Hydro-Québec.





Parlons Repentigny

Prononcez-vous sur des sujets qui vous touchent

La communauté Parlons Repentigny grandit! Elle compte maintenant près de 600 membres qui s'y retrouvent pour échanger, partager des idées et donner leur opinion sur différents sujets de nature municipale.

Ils sont nombreux à avoir participé à notre plus récent sondage *En sécurité dans nos quartiers*, dans lequel ils étaient invités à se prononcer sur leur sentiment de sécurité sur le territoire. D'ailleurs, la Ville s'est inspirée des réponses et des commentaires recueillis pour la mise sur pied d'un projet pilote visant la réduction des limites de vitesse dans les quartiers résidentiels, tel qu'annoncé en page 1 de ce bulletin. À leur façon, les membres de Parlons Repentigny ont contribué à rendre nos rues encore plus sécuritaires. Voilà une belle façon de faire entendre sa voix!

Voici quelques-unes des interventions publiées dans le cadre de ce sondage :

Effectivement, la courtoisie se fait rare! Je me promène en voiture, à pied, à vélo et en poussette [...] sur les petites rues, les gens roulent beaucoup trop vite.

- iessicald

La vitesse dans les rues résidentielles devrait être abaissée à 30 km/b.

– bernardl

Je crois qu'il est possible de cohabiter sur la route. Un peu de courtoisie et de patience et tous y trouveront leur compte!

– sourire

Le Mouvement Coups de cœur se poursuit

Avez-vous pris part au Mouvement Coups de cœur? Tout l'été, partagez vos meilleurs moments de la programmation estivale sur Parlons Repentigny et courez la chance de remporter de nombreux prix, dont un quatuor culturel d'une valeur de 300 \$, comprenant un abonnement au Centre d'art Diane-Dufresne et une paire de billets pour les spectacles *Le Temps des vivants* de Vincent Vallières, *Britishow, Le roadtrip musical*, et *Louis-José Houde préfère novembre* au Théâtre Hector-Charland. Pour participer, rien de plus simple : sélectionnez l'événement auquel vous avez participé sur la plateforme et commentez votre expérience, en images ou en mots.

L'invitation est lancée! Cet été, joignez le Mouvement Coups de cœur.

Au plaisir de vous croiser sur parlonsrepentigny.ca!

Marlène Girard

Directrice des communications Ville de Repentigny

Repentigny sait fêter!

Les Repentignoises et Repentignois ont été nombreux à profitez des différentes sorties festives, sportives et culturelles sur le territoire.





A Rendez-vous incontournable, les cyclistes ont été nombreux à la Virée de la mairesse. Dignitaires et conseillers municipaux ont également enfourché le vélo en grand nombre.

Drapeau en main, tout le monde était prêt à fêter le 24 juin pour la Fête nationale! Alex Nevski et plusieurs autres étaient des célébrations. •

L'été est Poitras! L'exposition Jean-Claude Poitras : Sur le chemin du Roy, au fil de mes escales au Centre d'art Diane-Dufresne se poursuit jusqu'au 15 octobre.▼













↑ Mon Festival a su ravir les tout-petits. Ils ont été nombreux à parcourir l'île Lebel pour participer aux différentes activités. Même la bibliothèque était de la fête!

Cet été, l'Espace culturel s'animait! Kiosques, danse, Boîte à musique Desjardins... tout était en place pour des







▲ Le 23 juillet, une plaque commémorant le 50° anniversaire du passage du général Charles de Gaulle chez nous a été installée à la place du même nom.

Et ça continue!

L'été n'est pas terminé! De nombreuses activités festives, culturelles et sportives se tiendront dans les prochaines semaines.

Le National de soccer, qui prend place notamment au parc Jean-Claude-Crevier, recevra près de 350 équipes U-8 à U-18, et ce, du 18 au 20 août. L'été sportif se poursuit avec le Championnat national de baseball 13U du 24 au 28 août au parc Laverdière. N'oublions pas les Internationaux de tennis junior Banque Nationale, maintenant à leur 32e édition, du 27 août au 2 septembre, au parc Larochelle.

Ensuite, c'est la fête avec l'Oktoberfest de Repentigny, du 8 au 10 septembre, au parc de l'Île-Lebel. Pour ceux et celles qui préfèrent les activités culturelles, la Fête au Petit Village vous attend du 15 au 17 septembre, sur la rue du Village.

Finalement, pour les coureurs, la course Les Aspirants est de retour le 8 octobre, au parc de l'Île-Lebel. Plusieurs trajets sont proposés, de 1 km au demi-marathon (21,2 km). Tous les profits amassés sont remis à la maison d'hébergement pour femmes violentées Regard en elle.

Pour tout connaître sur la programmation estivale et sur les activités offertes, visitez le recreotourismerepentigny.com.





1957-2017

60 ans de présence policière

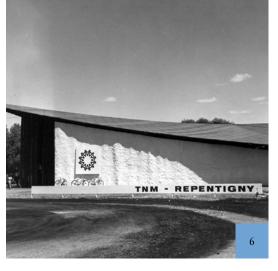




















Ayant obtenu son statut officiel de Ville en 1957, Repentigny et son Service de police soulignent cette année 60 ans de présence policière sur le territoire.

Bien sûr, les temps ont changé! À sa fondation, le Service comptait un directeur et 6 policiers. Desservant aujourd'hui le territoire de Repentigny et de Charlemagne, il compte un peu plus d'une centaine de policiers permanents et 7 membres à l'état-major.

En six décennies, cinq directeurs se sont succédés : M. Richard Péloquin, de 1957 à 1959, M. Maurice Houle de 1959 à 1988, M. Édouard Sarrazin, de 1988 à 1995, M. Serge Daoust, de 1996 à 2010 et depuis 2010, Mme Helen Dion

Voici quelques beaux souvenirs, certaines photos ont été prises lors du gala du 60° tenu le 29 juin dernier.

- 1 : Plusieurs personnalités étaient présentes lors du gala du 60°. On y reconnait, entre autres, M. Normand Grenier, maire de Charlemagne, Mme Helen Dion, actuel directeur du Service, Mme Lise Thériault, vice-première ministre du Québec et Mme Chantal Deschamps, mairesse de la Ville de Repentigny.
- 2 : Plusieurs représentants des corps policiers régionaux, de la Sûreté du Québec, de la police militaire et de la Gendarmerie royale du Canada ont assisté à la cérémonie marquant le 60° anniversaire du Service de police de Repentigny.
- 3 : Nous étions alors au début des années 60.
- 4 : Mme Lyne Gagnon, première femme policière embauchée à la Ville de Repentigny, le 7 septembre
- 5 : Le 435 de la rue Notre-Dame a longtemps hébergé le Service de police de Repentigny.
- 6 : Le Centre d'art de Repentigny a été détruit par un incendie le 26 juillet 1967. Trois personnes y perdirent la vie : les policiers, MM. Yves Saint-Germain et Roger Saint-Jean, ainsi que le gardien et concierge de l'immeuble, M. Napoléon Sainte-Marie.
- 7 : L'actuel directeur du Service de police de Repentigny, Mme Helen Dion, en compagnie de Mme Deschamps et de son prédécesseur, M. Serge Daoust.
- 8 : Funérailles des victimes de l'incendie du Centre d'art de Repentigny.
- 9 : Photo datant du début des années 60. Le Service était alors sous la direction de M. Maurice Houle.
- 10 : De jeunes policiers au moment de prêter leur serment d'allégeance.
- 11 : Une voiture aux couleurs du 60° anniversaire du Service de police de Repentigny.
- 12 : Trois policiers sont morts en devoir au cours des 60 ans d'existence du Service de police de Repentigny : MM. Yves Saint-Germain et Roger Saint-Jean en 1967 et M. Gérard Deschamps en 1968.







Adoption du projet de loi 122

«Un tournant historique pour le milieu municipal» - Chantal Deschamps, mairesse

La préfète de la MRC de L'Assomption et mairesse de Repentigny, Mme Chantal Deschamps, a tenu à exprimer sa grande satisfaction quant à l'adoption récente du projet de loi 122 reconnaissant officiellement les municipalités comme des gouvernements de proximité.

«Un tournant historique vient de s'amorcer pour les 1110 municipalités du Québec. En effet, les dispositions de la loi 122 redéfinissent les relations entre le législateur et les conseils municipaux qui sont désormais responsables et imputables dans leurs actions et décisions, et ce, en ayant la légitimité nécessaire pour gouverner. Dans le cas de la Ville de Repentigny, ces nouvelles prérogatives permettront de mieux adapter les interventions de l'administration en fonction de sa réalité, tout en répondant aux besoins spécifiques de la population et, par le fait même, favoriser une plus grande participation citoyenne », a déclaré la mairesse.

Considérant qu'une Ville est le premier palier de gouvernement à fournir des services de proximité aux citoyennes et aux citoyens, il est tout à fait logique que celui-ci bénéficie d'une plus grande autonomie et de pouvoirs additionnels en matière d'aménagement de territoire, de développement économique, de gouvernance municipale, de même qu'une simplification des procédures liées à la reddition de comptes. Et c'est ce que vient faire la loi 122, tout en assurant au processus décisionnel une plus grande transparence.

«Je salue l'excellent travail du ministre des Affaires municipales, M. Martin Coiteux, et la détermination du premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, qui ont mené à terme les réformes nécessaires pour le milieu municipal. Je tiens également à féliciter le président de l'UMQ, M. Bernard Sévigny, ainsi que l'ensemble de son équipe pour leur excellent travail dans le

▲ La mairesse repentignoise est d'avis que cette réforme donne aux municipalités une plus grande capacité d'agir pour répondre aux besoins de leurs citoyens.

cadre des négociations. Aujourd'hui, nous pouvons regarder l'avenir avec optimisme, car nous avons enfin une meilleure capacité d'agir pour répondre aux besoins de nos concitoyens et assurément, contribuer à une plus grande démocratie locale. », a conclu Mme Deschamps.

Taxes municipales : Échéance du dernier versement

La Ville de Repentigny rappelle à ses contribuables que l'échéance du troisième et dernier versement des taxes municipales 2017 est le 24 août prochain.

Pour simplifier le paiement du troisième versement, le comptoir du Service des taxes de l'hôtel de ville de Repentigny prolonge ses heures d'ouverture les mardi 22, mercredi 23 et jeudi 24 août, de 8 h 30 à 18 h (sans interruption, incluant l'heure du dîner).

Il est également possible d'acquitter son compte de taxes à partir du site, du comptoir ou du guichet de votre institution financière ou par la poste à la Ville de Repentigny.

Information: 450 470-TAXE ou taxation@ville.repentigny.qc.ca.

Les ventes-débarras sont de retour les 9 et 10 septembre

Les ventes-débarras sont de retour les 9 et 10 septembre, de 9 h à 21 h. Voilà le moment idéal pour faire de dernières trouvailles avant la grisaille hivernale.

S'il pleut toute la journée, la vente-débarras n'est remise qu'une seule fois, soit le même jour de la fin de semaine suivante. Par exemple, s'il pleut toute la journée du samedi 9 septembre, la vente pourra être reprise le samedi 16 septembre.

Précisons que la vente doit être tenue par l'occupant du bâtiment, à l'intérieur des limites de sa propriété et dans les cours avant ou latérales. L'affichage relatif à la vente-débarras doit être disposé sur le terrain sur lequel elle prend place et seulement durant l'activité. Aucun permis n'est requis.

Inscriptions jusqu'au 28 août

Afin d'attirer davantage de visiteurs, les vendeurs peuvent s'inscrire sur une liste qui sera diffusée dans l'édition du 5 septembre du journal Hebdo Rive Nord et sur une carte interactive disponible sur ville.repentigny.qc.ca. Les intéressés ont jusqu'au lundi 28 août pour s'inscrire sur la liste qui sera diffusée dans le journal.

Les citoyens sont invités à laisser leurs coordonnées complètes au 450 470-3840, au comptoir des permis ou par courriel à permis@ville.repentigny.qc.ca.

Dans votre communication à la Ville, précisez votre **nom**, **adresse et numéro de téléphone**. N'oubliez pas de mentionner le jour de votre vente. Veuillez noter que seule votre adresse civique figurera sur la liste diffusée et qu'en raison du fort volume de messages, vous n'aurez pas de retour d'appel une fois que vous serez ajouté à la liste.

Dans un souci d'écoresponsabilité, si vous possédez toujours des objets dont vous voulez vous départir après votre vente, consultez le bottin vert sur ville.repentigny.qc.ca ou communiquez avec Info-Environnement au 450 470-3830 pour connaître les endroits où ils pourront être revalorisés!



Club des Aventuriers du livre

Alfred lit l'avenir!

Les Aventuriers et leur famille sont conviés au spectacle clôturant l'édition 2017 du Club des Aventuriers du livre au Centre communautaire Laurent-Venne, le 24 août à 18 h 45.

De l'évolution des robots à l'exploration de l'univers, en passant par les premiers extraterrestres à se poser sur notre planète, Alfred Littéraire vous fera découvrir les visions futuristes les plus saisissantes!

Le spectacle est gratuit, mais l'inscription est requise pour tous au comptoir de prêt des deux bibliothèques ou en ligne.



Connaissez-vous la plateforme Mes services municipaux?

Mes services municipaux est une plateforme web intégrée au site internet de la Ville de Repentigny qui vous permet d'obtenir des informations personnalisées sur les services de la Ville selon votre lieu de résidence.

Il vous suffit d'inscrire votre adresse dans l'onglet de recherche pour obtenir des renseignements spécifiques à l'endroit où vous demeurez, comme les jours de collecte, les périodes d'arrosage autorisé, ou encore les districts électoraux et le nom de votre conseiller municipal.

Retrouvez cette plateforme dans les onglets rapides de la page d'accueil sur ville.repentigny.qc.ca.



De nouveaux équipements sportifs et récréatifs dans nos parcs

La Ville de Repentigny a récemment procédé à l'installation de divers équipements dans ses parcs, dont une zone fraîcheur et deux terrains de basketball au parc Maurice-Richard, une zone fraîcheur, une zone gouttelette et des stations d'entraînement au parc Larochelle et des terrains de tennis au parc Claudel.

Venez en faire l'essai dès maintenant! L'inauguration des nouvelles installations au parc Maurice-Richard a eu lieu le 22 juillet dernier.

Séance d'initiation aux stations d'entraînement

Profitez des séances d'initiation gratuites, offertes par un entraîneur certifié, pour vous familiariser avec les toutes nouvelles stations d'entraînement au parc Larochelle.

Dimanche 20 août/10 h à 11 h 30; lundi 21 août et mardi 22 août/19 h à 20 h 30



Programme de soutien financier aux organismes communautaires

La Ville appuie huit initiatives communautaires

Les premiers projets bénéficiaires du Programme de soutien financier aux organismes communautaires sont maintenant connus. Des montants de 1 000 \$ à 1 500 \$ permettront ainsi le déploiement de huit initiatives communautaires sur le territoire au cours de l'année 2017.

Mis sur pied en novembre 2016, le Programme de soutien financier aux organismes communautaires octroie des subventions ponctuelles à des organismes admissibles qui souhaitent réaliser un projet porteur pour la communauté et qui s'inscrit en cohérence avec les orientations et le plan d'action de la Politique de la famille et des aînés. Pour cette première cuvée, $10\,500\,\$$ ont été remis à huit projets satisfaisant ces exigences :

- À livres ouverts, par Le Tournesol de la Rive-Nord inc.;
- Appui aux bénévoles formation, par l'Univers des mots;
- Groupe de parents de préadolescents « Partons du bon pied », par la Maison de la famille La Parenthèse en collaboration avec Uniatox;

- La médiation citoyenne : une avenue pour un meilleur bienêtre, par L'Avenue, justice alternative;
- «Le respect, c'est pour tous!», par l'Association des personnes handicapées physiques Rive-Nord inc.;
- Les créations DIDA, par Défi-Intégration-Développement-Accompagnement (DIDA);
- Programme des effets scolaires, par le Service bénévole comté L'Assomption;
- Théâtre d'intervention et de sensibilisation, par l'Association des personnes handicapées visuelles de Lanaudière.
- « Avec ce programme, nous reconnaissons l'apport des organismes à l'éventail des services proposés aux citoyens. C'est pourquoi nous souhaitons encourager et appuyer leurs initiatives, et ce, dans un cadre juste et équitable », indique la présidente de la commission Famille et aînés, loisirs et vie communautaire, Mme Martine Gendron.

Le Programme de soutien financier aux organismes communautaires s'adresse aux organismes communautaires reconnus par la Ville de Repentigny. Les projets subventionnés doivent être réalisés au cours de l'année en cours et ne peuvent faire l'objet d'une seconde subvention dans le cadre de ce programme. Les candi-

datures pour 2018 seront reçues par la division communautaire du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire jusqu'au 30 janvier 2018. Plus d'informations sont disponibles en ligne sur ville.repentignyqc.ca.

◆ La Maison de la famille La Parenthèse, qui a animé l'activité de plantation lors de la dernière édition de la Fête des familles, fait partie des 47 organismes communautaires reconnus par la Ville de Repentigny.

Famille au jeu

Tous les membres de la famille se donnent rendez-vous sur le court!

Dans le cadre du programme de promotion de l'activité physique familiale en milieu municipal «Famille au jeu», chapeauté par le Centre de santé et de services sociaux de Lanaudière Sud, la Ville de Repentigny propose des séances d'initiation ou de perfectionnement au tennis.



En compagnie d'un instructeur qualifié de l'Académie de tennis Momentum, venez découvrir la pratique du tennis sur terre battue ou bénéficiez de conseils d'expert pour améliorer votre jeu. Les séances se dérouleront sur les terrains de tennis en terre battue du parc Maurice-Richard.

Profitez des séances gratuites pour passer du bon temps en famille!

MERCREDIS

23 et 30 août : 18 h à 21 h FIN DE SEMAINE

Dimanche 20 août et samedi 9 septembre : 10 h à midi

Prêt de raquettes et de balles au besoin.



C'est le Mois de la prévention des incendies

En marge du Mois de la prévention des incendies, le Service de prévention et de lutte contre les incendies de la Ville de Repentigny a concocté une foule d'activités pour sensibiliser petits et grands aux comportements sécuritaires à adopter pour prévenir un feu.

«La sécurité est l'affaire de tous. Il est primordial que les citoyennes et les citoyens connaissent les bons gestes à poser en situation d'urgence pour éviter d'être la proie des flammes. La programmation proposée répond à l'un des objectifs de la Politique de sécurité urbaine de la Ville de Repentigny, soit promouvoir la responsabilisation et l'engagement citoyen», explique M. Raymond Hénault, président de la commission Sécurité urbaine et conseiller municipal.

Des activités de sensibilisation pour tous

Le 24 septembre, de 10 h à 16 h, la caserne 50 (270, rue Valmont) ouvrira ses portes pour le plus grand plaisir des enfants. Les apprentis pompiers seront invités à explorer les camions, traverser des parcours à obstacles, participer au concours de dessin et dîner en compagnie des pompières et des pompiers.

Jusqu'au 14 octobre, des agents de prévention se déplaceront

dans la région et se feront un plaisir de vous conseiller sur les meilleures pratiques pour assurer la sécurité de votre famille. Pour connaître les dates et lieux de rencontre, rendez-vous sur ville.repentigny.qc.ca.



Parler de prévention avec les enfants

Lorsqu'un incendie se déclenche, chaque minute compte. Il n'est donc jamais trop tôt pour enseigner aux enfants les comportements sécuritaires.

Le site internet de la Ville de Repentigny propose plusieurs jeux amusants et éducatifs à faire avec ses jeunes dans la section *Prévention incendies*. Un jeu-questionnaire, un jeu d'identification, des dessins à colorier et d'autres outils leur permettront d'apprendre comment prévenir les incendies et quels gestes poser en cas de feu.

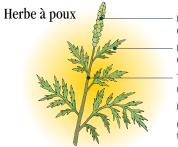
La chronique de la brigade environnementale

L'herbe à poux

Ça y est, l'été, le vrai, s'est finalement installé! Malheureusement, pour une personne sur huit, la période estivale s'accompagne du rhume des foins. Cette réaction allergique est entre autres attribuable à l'exposition au pollen d'une plante nuisible bien particulière, l'herbe à poux.

La reconnaître

On confond souvent l'herbe à poux et l'herbe à la puce, qui sont toutes deux des plantes indésirables. Pourtant, elles présentent de nombreuses différences physiques :



Fleurs en épis d'un vert jaunâtre à l'extrémité

Feuillage dentelé, semblable à celui des

Tige ferme, poilue et d'un vert grisâtre qui rougit à la floraison

Hauteur pouvant atteindre jusqu'à 1 mètre

Généralement présente le long des rues et des



Feuilles lustrées en groupe de trois avec une forme irrégulière, de couleur rouge vin au printemps et vert foncé en été

Possibilité de fleurs de couleur crème à

Généralement présente en bordure des routes, des clôtures, des boisés et en

La combattre

Il existe plusieurs manières d'éradiquer l'herbe à poux. Pour des terrains de petites dimensions, il est l'arracher, puisqu'elle ne

tal de la brigade environnementale et étudiante en biologo. préférable de simplement

peut pas repousser à partir des résidus de ses racines.

Pour de grands terrains, la meilleure solution est de tondre la pelouse très courte (5 cm), une fois à la mi-juillet et une autre fois en septembre, afin d'éviter la dissémination du pollen.

Finalement, afin d'empêcher la propagation de l'herbe à poux, il est important de ne pas laisser le sol à nu. Pour les endroits où il n'y a pas de pelouse, utiliser du paillis ou bien une membrane géotextile avec de la pierre concassé. Vous pouvez également utiliser des plantes couvre-sol comme le trèfle ou le thym qui lui feront compétition.

11, 12 et 13 septembre/9, 10 et 11

Les citoyennes et les citoyens sont invités à

déposer leurs branches en bordure de rue

au plus tard à 6 h 30 le jour de la collecte.

Elles sont acceptées en quantité illimitée,

octobre : collectes des branches

Secteurs 1 et 2:13 septembre/11 octobre

Secteur 3:11 septembre/9 octobre

mais doivent être attachées en ballots respectant les dimensions

suivantes : le ballot ne doit pas peser plus de 25 kg (55 lb) et le

diamètre de chaque branche doit être inférieur à 5 cm (2 po).

Les branches disposées dans un sac ou dans tout autre contenant,

Secteur 4 : 12 septembre/10 octobre

Trois, deux, un, arrachez!

Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 12 septembre 2017, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal



District 1

André Cyr 450 585-3410 cyra@ville.repentigny.qc.ca



District 2

District 3

Georges Robinson 450 654-9746 robinsong@ville.repentigny.qc.ca



Denyse Peltier

peltierd@ville.repentigny.qc.ca

450 581-5733

450 654-3046

450 721-6699

514 266-2987



henaultc@ville.repentigny.qc.ca

District 5 Éric Chartré 514 743-9961

chartree@ville.repentigny.qc.ca



District 6

Sylvain Benoit 514 602-4793 benoits@ville.repentigny.qc.ca



District 7

Raymond Hénault 450 581-0319 henaultr@ville.repentigny.qc.ca



District 8 Normand Venne

450 585-6497 vennen@ville.repentigny.qc.ca



gendronm@ville.repentigny.qc.ca **District 10**



Bruno Villeneuve

brville67@hotmail.com



District 11

Francine Payer 450 582-7711 payerf@ville.repentigny.qc.ca



District 12

Normand Urbain 450 585-3221 urbainn@ville.repentigny.qc.ca

f Nos élus maintenant sur Facebook

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendie – Ambulance 9-1-1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000

communication@ville.repentigny.qc.ca

450 657-4877 **Centre Laurent-Venne** 450 657-8988 Centre récréatif 450 470-3140 Commentaires et requêtes **Complexe sportif Gilles-Tremblay** 450 585-1661 450 470-3500 **Cour municipale** Ordre du jour 450 470-3141 **Transport - horaires** 1 866 755-2917 **Transport - plaintes** 450 470-3860 450 470-3800 **Travaux publics Urbanisme / Permis / Inspections** 450 470-3840



Le bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié 9 fois l'an.

Réalisation et infographie : Service des communications

de la Ville de Repentigny **Imprimerie Jacques Ross** Distribution: **Postes Canada** 36 000 exemplaires Tirage:













Dates à retenir

9 septembre : collecte des résidus domestiques dangereux (RDD)

9 h à 15 h, beau temps, mauvais temps

Stationnement des écoles Jean-Baptiste-Meilleur (entrée par la rue Jean-Baptiste-Meilleur) et l'Horizon (entrée par la rue Bourgeoys)

Départissez-vous de vos résidus domestiques dangereux de manière sécuritaire et écoresponsable! Sont acceptés les produits domestiques corrosifs,

explosifs, inflammables ou toxiques, par exemple des bonbonnes de propane, l'huile à moteur, les batteries et les aérosols. Pour connaître la liste complète, consultez ville.repentigny.qc.ca/envi-

Prenez note que les produits électroniques, les déchets biomédicaux, les pneus et les produits provenant de commerces ou d'industries ne seront pas acceptés lors de cette collecte.

En attendant la collecte...

Assurez-vous de conserver vos produits d'usage domestique identifiés par un symbole corrosif, explosif, inflammable ou toxique dans leur contenant d'origine, fermé hermétiquement et hors de la portée des enfants et des animaux. Évitez de les amasser ou de les jeter dans la toilette, le lavabo ou aux ordures. En tout temps, vous pouvez vous départir de vos RDD à l'écoparc de la MRC de L'Assomption durant les heures d'ouverture.



Du 1^{er} octobre au 15 mars:

levée de l'interdiction d'abattage des frênes

les racines, les arbustes, les troncs

et les souches d'arbres ne seront

pas ramassés.

Dès le 1er octobre, il sera possible de procéder à l'élagage ou à l'abattage des frênes morts ou dont 30 % des branches sont atteintes par l'agrile du frêne. Cette mesure vise à limiter la propagation de la maladie sur le territoire. Rappelons que pour procéder à l'abattage ou au remplacement d'un arbre, il est nécessaire d'obtenir un permis conformément émis par la Ville. Pour plus de détails, consultez le ville.repentigny.qc.ca/agrile ou composez le 450 470-3840.

◀ Le conseiller municipal et membre de la commission Environnement et développement durable, M. Raymond Hénault, vous donne rendezvous le 9 septembre, beau temps, mauvais temps!

Refonte du règlement 480

La Ville a récemment procédé à la refonte de son règlement sur la gestion des matières résiduelles. Le règlement 253 fait ainsi place au règlement 480.

Cette refonte règlementaire fait suite au nouveau Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) adopté par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) en janvier dernier.

Parmi les nouveautés, notons :

■ Interdiction de disposer des plantes envahissantes prohibées par le règlement de zonage dans la collecte des résidus verts afin d'éviter leur propagation;

• Quantité limite permise pour la collecte des ordures ménagères fixée à 360 L par unité d'occupation;

Assouplissement de l'horaire visant la disposition des matières en bordure de rue, passant de 21 h à 19 h la veille de la collecte.

Rendez-vous sur le site de la Ville pour consulter les règlements

ville.repentigny.qc.ca

480 et de zonage dans leur entièreté.

Volume 15 • Numéro 6 • Août-septembre 2017